

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 17 février à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS: Mmes BLATMANN Sabine représentant Mme CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques représentant M. DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre et VAGINAY Bruno

EXCUSES: MIle JACQUES Elisabeth et M. JACQUES Jean.

Délibération n°2014/09

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013 - BUDGET ANNEXE TOURISME

Le Conseil de Communauté, Après délibéré, A l'unanimité des membres présents, (le Président ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote)

 APPROUVE le compte administratif et le compte de gestion 2013 de M. le Percepteur de Barcelonnette du service annexe "Tourisme" de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

- * DEPENSES = 978 085.61 €
- * RECETTES = 978 085.61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

- * DEPENSES = 27 036.26 €
- * RECETTES = 54 636.10 €

soit un excédent d'investissement de clôture de 27 599.84 €.

- **APPROUVE** également les restes à réaliser de la section d'investissement 2013 qui s'établissent comme suit :
 - * DEPENSES =

0.00€

* RECETTES =

4 209.00 €

soit un excédent d'investissement reporté de 4 209.00 €.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

